

## Tarifs péri et extra scolaires au 06/07/2020

M. le Maire propose d'augmenter les tarifs des services péri et extra scolaires à partir du 06/07/2020 afin de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

Les tarifs extra scolaires appliqués à compter du 06/07/2020 sont les suivants :

Prestations	Enfants de la Commune		Enfants extérieurs à la Commune	
	QF<800	QF>ou=800	QF<800	QF>ou=800
<b>Mercredis-Loisirs</b>				
Journée complète (7h00-18h00)	13,50 €	16,50 €	20,00 €	22,00 €
Demi-journée, soit :				
- matin + repas (départ 13h30)	8,50 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €
- repas + après-midi (arrivée 12h00)	8,50 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €
<b>Centres aérés</b>				
Journée complète sans CAF		18,00 €		22,00 €
Journée avec CAF	9,00 €	13,50 €	10,00 €	15,00 €
Journée avec CAF + ATL	5,00 €	9,50 €	6,00 €	11,00 €
Forfait mini camp	70,00 €			
<b>Mercredis-Loisirs et Centres aérés</b>				
Pénalité retard (la ½ h)	11,00 €	11,00 €	12,00 €	12,00 €

M. le Maire rappelle aux membres présents, que lors de sorties, une participation supplémentaire de 5 €/enfant a été fixée pour participer aux frais d'entrée et de transport.

Les tarifs péri scolaires appliqués à compter du 01/09/20 sont les suivants :

Prestations	Enfants de la Commune		Enfants extérieurs à la Commune	
	QF<750	QF>ou=750	QF<750	QF>ou=750
<b>Garderies</b>				
Matin (1h)	2,00 €	2,50 €	2,75 €	3,25 €
Soir (2h)	2,50 €	3,00 €	3,25 €	3,75 €
Pénalité retard (la 1/2h)	11,00 €	11,00 €	12,00 €	12,00 €
Majoration pour retard d'inscription	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Tarifs + pour chaque prestation	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €

Pour information tarifs Bassin de Pompey :

De 09/2020 à 07/2021	QF<650	650<QF<800	800<QF<1000	1000<QF<1350	1350<QF<1500	QF>1500
<b>Restauration scolaire</b>						
Repas enfant	3,25 €	3,60 €	4,00 €	4,40 €	4,70 €	4,95 €

Tarifs particuliers (hors QF) :

- Repas scolaires extérieurs au Bassin (hors convention de partenariat) 4,95 €
- Repas scolaires hors délai de réservation 6,00 €
- Goûters 0,70 €
- Repas scolaires avec Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)  
(repas apportés par les parents) 2,50 €
- Repas pour les adultes du service de restauration et le personnel communal 3,50 €
- Repas pour les adultes extérieurs au service de restauration 5,00 €

Vente directe de repas :

- Repas des centres de loisirs 3,50 €
- Repas des Foyers de Personnes Agées 4,50 €
- Repas fournis aux entreprises de service 5,00 €
- Repas livrés par les CCAS 4,50 €
- Repas livrés en direct aux personnes âgées 7,80 €
- Repas fournis aux associations sportives et de loisirs 4,70 €
- Clubs Séniors 5,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- fixe les tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires de la Commune comme indiqués ci-dessus,
- prend acte des tarifs restauration scolaire du Bassin de Pompey.